

# Le photovoltaïque, un gamechanger pour les coopératives de construction

Le photovoltaïque, l'autoconsommation et les regroupements virtuels ouvrent de toutes nouvelles perspectives. Daniel Zbinden de la CKW explique ce qui va changer et comment les coopératives de construction peuvent désormais se positionner de manière optimale.

**LOGEMENT SUISSE: Monsieur Zbinden, le secteur énergétique solaire a connu un boom ces dernières années. Il semble maintenant que «les eaux soient plus calmes». Quel est le contexte?**

Effectivement, nous avons connu des taux de croissance allant jusqu'à 50 % par an, stimulés par la crise énergétique de 2022/23. Il est normal qu'il y ait ensuite un certain recul. De plus, il y a eu l'incertitude autour de la révision de la loi sur l'électricité, qui a toutefois été largement clarifiée entre-temps. Pour les coopératives de construction, cela signifie que c'est le bon moment pour investir.

**Et une installation solaire sur un immeuble d'habitation d'utilité publique est-elle effectivement avantageuse?**

Absolument. Les coopératives de construction réunissent les conditions idéales: de grandes surfaces de toit, un grand nombre de locataires et donc beaucoup d'autoconsommation, ce qui est très intéressant sur le plan économique. Chaque kilowattheure produit et utilisé par soi-même permet de réaliser des bénéfices par rapport à la consommation d'électricité du réseau. La nouvelle loi sur l'électricité a encore considérablement renforcé l'autoconsommation, notamment par le biais de regroupements virtuels et de communautés électriques locales.

**Pouvez-vous expliquer cela plus en détail?**

Depuis 2025, les «RCPv» (Regroupements dans le cadre de la Consommation Propre virtuel) sont possibles. Cela permet à des bâtiments disposant d'un point de raccordement commun au réseau d'échanger localement de l'électricité solaire sans nouvelles lignes. À partir de 2026, des communautés électriques locales (CEL) viendront en outre s'ajouter à la liste. Pour la première fois, il sera ainsi possible, au sein d'un quartier ou d'une commune, de commercialiser



**Daniel Zbinden**

est responsable du secteur photovoltaïque et thermique et membre de la direction de CKW Gebäude-technik AG depuis 2019.

ensemble l'électricité autoproduite à des tarifs de réseau plus avantageux. C'est une véritable nouveauté.

**Quelles sont les autres nouveautés centrales?**

La collectivité prend désormais en charge une partie des coûts de renforcement du réseau pour les installations de plus de 50 kilowatts-crête – concrètement jusqu'à 50 francs par kilowatt installé. De plus, il existe désormais des rémunérations minimales pour l'électricité fournie. Cela protège les producteurs si les prix du marché devaient tomber très bas.

**Quel est le rôle de la gestion de l'énergie dans ce contexte?**

C'est un rôle décisif. Une installation de photovoltaïque produit de l'électricité, mais sans gestion intelligente, il est impossible d'en exploiter le potentiel. Nous recommandons à toutes les coopératives d'utiliser un système de gestion de l'énergie, comme le PV-Manager de la CKW. Cela permet de coordonner de manière idéale l'utilisation des pompes à chaleur, des batteries ou des stations de recharge avec la production.

**Vous évoquez les tarifs dynamiques – qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les coopératives?**

À l'avenir, le prix de l'électricité variera en fonction des heures de la journée – la rémunération de la fourniture d'électricité fluctuera également. Celui qui peut réagir de manière flexible à ces fluctuations économise ou gagne de l'argent. Un petit exemple: Au lieu de recharger une batterie le matin, lorsque le prix de l'électricité est élevé, un système intelligent attend jusqu'à midi, lorsque l'électricité est bon marché ou même en surplus. On utilise ainsi le système de manière optimale – et on se comporte de manière utile pour le réseau.

**Et qu'en est-il des batteries de stockage: sont-elles devenues abordables?**

Les prix ont baissé d'environ 80% depuis 2013. Aujourd'hui, nous vendons une installation photovoltaïque avec batterie pour une maison individuelle sur deux. Pour les coopératives, il est judicieux de planifier dès aujourd'hui l'installation photovoltaïque de manière à ce qu'une batterie puisse être facilement intégrée par la suite – par exemple en choisissant un convertisseur hybride.

**En conclusion, avez-vous un dernier conseil à donner aux coopératives?**

Accordez-vous du temps pour une bonne planification. Outre la mise en œuvre technique, il faut également une clarté contractuelle avec les locataires et une solution de facturation transparente. CKW accompagne les coopératives dans toute la Suisse, de l'analyse de faisabilité à l'infrastructure de mesure et à la facturation, en passant par l'étude de rentabilité.

*Interview: Reto Martinelli*

Pour plus d'informations: [www.ckw.ch/solar](http://www.ckw.ch/solar)